



La Ville de Caluire et Cuire recrute

Agent d'exploitation - Entretien et gestion d'un site sportif (f/h)

Le poste

Cadre d'emplois : Adjoint technique

Catégorie : C

Direction ou Service : Vie Associative et Sportive

Type de recrutement : CDD

Temps de travail : complet

Libre à compter : dès que possible

Qui sommes-nous ?

La ville de Caluire et Cuire est une commune de plus de 43 000 habitants située au cœur de la Métropole de Lyon. Attractive et dynamique, elle compte environ 600 agents permanents et ne cesse de s'interroger sur l'amélioration continue de la qualité du service aux usagers tout en veillant à la responsabilisation, au développement des compétences et au bien-être de ses agents au travail.

Les missions

Sous l'autorité du Responsable des équipements sportifs, l'agent d'exploitation assure une veille générale sur l'équipement : Il est garant du maintien de la propreté des installations sportives, s'assure de leur bon état de fonctionnement, fait respecter les règles d'hygiène et de sécurité, est l'interlocuteur privilégié et diplomate des usagers sur le site....

Activités principales :

- Accueil des associations et du public.
- Être l'interlocuteur de proximité des associations dans leurs demandes ou lorsqu'elles rencontrent des difficultés.
- Application des règles de sécurité des établissements recevant du public, notamment celles relatives à la sécurité incendie (article MS 46 et MS 52 du règlement général de sécurité incendie).
- Surveillance générale des locaux et des usagers.
- Vérifications des systèmes de sécurité (blocs de sécurité, extincteurs, accès issues de secours...).
- Contrôle visuel des installations et équipements sportifs,

- Nettoyage et entretien des vestiaires, parties communes et des abords.
- Nettoyage et entretien des aires de jeu.
- Sortie et rentrée des bacs à déchets.
- Établissement des fiches d'intervention et de travaux.
- Travaux d'entretien courant et petites réparations (électricité - remplacement des ampoules.....).
- Accueil des intervenants extérieurs (entreprises, bureau de contrôles, visiteurs et services divers, etc)
- Relevés d'effectifs.
- Renseignement et accueil physique.
- Formation des entraîneurs pour l'application des conventions par lesquelles la commune délègue le service sécurité incendie.
- Test sécurité but.

Activités secondaires :

- Appel aux services de secours selon besoins (pompiers, police, police municipale) + rapport, liaison avec le service vie associative sur les incidents.
- Interventions de premiers secours (défibrillateurs, glace pour entorses....).
- Signaler toutes dégradations liées au vol ou vandalisme (tags compris).
- Appel des services spécialisés ou compétents en cas d'incident ou d'accident + rapport (EDF, GDF...),
- Tenue du registre de sécurité, participation aux visites périodiques de sécurité.
- Surveillance technique (chaufferie, alarme, bon fonctionnement du système de contrôle d'accès, suivi du matériel sportif...).
- Participation éventuelle aux contrôles et suivi des interventions.
- Déneigement et salage (accès, abords, parkings).
- Gestion des produits d'entretien et du matériel de nettoyage.
 - Inventaire des matériels sportifs.
 - Vérification des équipements de base (chauffage, éclairage, ventilation).
 - Suivi des travaux effectués par le CTM ou les entreprises.
 - Relevé annuel d'éclairage.
 - Relevés mensuels des compteurs d'énergie (eau, gaz, électricité).
 - Gestion de l'affichage municipal et associatif.
 - Participation à l'encadrement, la surveillance et l'animation de certaines manifestations sportives organisées par la Ville ou pour lesquelles la Ville est partenaire.
 - Mise à disposition spécifique (table de marques, but relevable...).
 - Tracés sportifs.
 - Mise en place matérielle spécifique lors de manifestations sportives (cross scolaire, 10 km, rencontre d'athlétisme).

Votre profil / vos atouts

Connaissances et compétences :

Être apte à la réalisation de travaux de petite maintenance.

Maîtriser les techniques et le matériel de nettoyage.
Utilisation simple de l'outil informatique (Writer, Calc, Outlook).
Connaître les normes d'hygiène et de sécurité (notamment incendie).

Aptitudes et qualités :

Qualités relationnelles
Aisance en accueil physique
Appliqué et rigoureux.
Autonome et polyvalent.
Dynamique.
Aptitude à désamorcer des situations conflictuelles

Conditions de travail :

Travail le week-end en horaires flexibles (environ 1 week-end / 8).
Horaires variables en journée maximum 8h par jour (entre 6h et 23h) et en soirée (remplacement du gardien du soir possible).
Remplacement sur d'autres sites, beaucoup de sollicitation.
Travail physique et répétitif, usage de produits ménagers.
Permis B fortement conseillé.

Environnement relationnel :

Internes : Service Vie Associative et Sportive, Centre Technique Municipal.
Externes : Associations, particuliers, enseignants, élèves, parents, entreprises, instances sportives...

Lieu de travail :

Équipements sportifs : positionnement par secteur de 3 ou 4 sites

Les + à la Ville de Caluire-et-Cuire

- Un régime indemnitaire mensuel et sous conditions, une prime de fin d'année équivalente à la somme du traitement de base indiciaire et de l'indemnité de résidence.
- A l'issue de 3 mois de présence vous pourrez bénéficier d'une carte restaurant d'une valeur faciale de 140€ avec une participation employeur de 50% et pour 1.5 € par mois, vous pourrez adhérer au Comité socio-culturel de la Ville qui propose des prestations en matière de sports, loisirs et culture.
- Vous pourrez bénéficier d'une prise en charge de votre abonnement de transports en commun pris en charge à hauteur de 75 %. Par ailleurs, un forfait mobilité durable est mis en œuvre dans la collectivité, il est d'un montant annuel de 300€ maximum, ce forfait pourra vous être versé sous condition d'utilisation au moins 150 jours par an de votre vélo ou de déplacement en covoiturage pour vous rendre sur votre lieu de travail.

Informations complémentaires

Personne à contacter

Sandra MONARQUE, Responsable de la Vie Associative et Sportive – Tel 04.78.30.38.01

Dépôt de votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae directement en ligne :

[POSTULEZ ICI](#)

A noter : inutile de postuler après la date limite de dépôts des candidatures

Tout savoir sur



www.ville-caluire.fr